

Discours à l'occasion de la Signature de la Convention avec les Vergers de Trémoins

Dimanche 17 mars 2013

Remerciement des présents : Fernand Burkhalter (Président CCPH), André-Marie Depoutot (Maire de Laire), Guy Lucchesi et Michel Jeanningros (La Sauvegarde des Fruitières de Bavans), le bureau et les membres de l'association des Vergers de Trémoins, les habitants de Trémoins qui ont également participé juste avant cette cérémonie à la visite de la nouvelle mairie (partie administrative et logements) et du chantier en cours d'achèvement de la salle de convivialité).

Excuse des absents : Etienne Nussbaumer et Corinne Villemin (Crédit Agricole), Anne Petit (RFF), Nicolas Lavanchy (Vergers Vivants), Benoît Gille (laboratoire Inoplant).

Rappel des étapes importantes du projet :

- Avril 2010 : courrier du président Yves Krattinger rappelant aux communes concernées les enjeux des mesures compensatoires pour la préservation de l'environnement dans le cadre des travaux d'aménagement de la LGV Rhin-Rhône par RFF,
- Réflexion au niveau du conseil et présentation d'un projet en août 2010 avec déjà le soutien de la CCPH,
- Avis favorable de RRF en février 2011, mais pas de mouvement sur le sujet pendant plusieurs mois, d'où des relances...
- Longue attente jusqu'à fin août 2011, avec le démarrage de la phase opérationnelle et aménagements par RFF dès novembre 2011,
- Plantation des arbres en décembre 2011, puis de la haie en mars 2012,
- Arrivée des moutons en mai 2012,
- Pendant ce temps :
 - ➔ les aménagements de la zone à l'arrière se poursuivent par des opérations de remblaiement,
 - ➔ Le chemin de promenade autour du verger fait ses premiers adeptes, ce but de promenade devient incontournable lorsque les moutons sont au pré...
 - ➔ Plusieurs réunions très suivies sont organisées pour mener la réflexion du prolongement de l'expérience : ce qui aboutira fin 2012 à la mise sur pied de votre association « Les Vergers de Trémoins »,
 - ➔ En parallèle, les contacts avec les associations telles que Les Croqueurs de Pommes et La sauvegarde des Vergers de Bavans se poursuivent et se développent,
- Deuxième grosse satisfaction dans le déroulement de ce projet : le relais qui est rapidement pris, hors de toute structure par une grosse poignée de bénévoles qui relèvent le défi de faire revivre, sous une autre forme, l'ancien préau de l'école qui a été démonté fin 2011, on s'en souvient, et dont la charpente et les tuiles ont été préservées. Ce que j'en retiens :
 - ➔ La prise en compte de l'histoire de notre village dans une dynamique revendiquée d'évolution de notre cadre de vie,
 - ➔ Le potentiel d'implication de nos concitoyens dans une démarche de bénévolat lors que le projet revêt du sens,
 - ➔ La réelle satisfaction de voir le résultat obtenu, et surtout comment il a été obtenu.

- A partir de là, la voie était tracée : l'association serait le support juridique de toute cette énergie mise à la disposition du projet de verger.
- Restaient donc à officialiser la démarche : dans un premier temps, c'était donc la constitution de l'association le 24 novembre dernier, puis la formalisation du cahier des charges qui définit les principes de ce projet, tels que voulus par la municipalité :
 - ➔ Pérenniser le principe d'un verger biologique en obtenant le label « Agriculture Biologique » par certification par un organisme agréé,
 - ➔ Maintenir le principe d'un écosystème complexe grâce à la présence des moutons au sein du verger et à une haie arbustive autour du verger,
 - ➔ Mettre en place des animations dans un but pédagogique en association avec le Pôle Scolaire des Ecoles Liées,
 - ➔ Développer les contacts initiés par la municipalité avec les associations telles que :
 - La Sauvegarde des Fruitières de Bavans,
 - Les Croqueurs de Pomme,
 - Les Vergers Vivants de Vandoncourt.
- Ces principes sont donc partagés (ils ont fait l'objet de nombreux échanges notamment à l'occasion des réunions du bureau de l'association, où le conseil est représenté par le 2^{ème} adjoint Georges Dormoy) et servent de socle à la convention de collaboration que nous allons signer dans un instant.
- Il fallait également, pour bien démarrer les choses, que l'association puisse obtenir les moyens financiers nécessaires à l'équilibre du premier exercice : c'est dans ce but que le conseil a décidé, lors de la réunion du 1^{er} mars 2013, d'allouer une dotation de 2 500,00 €. Je précise, pour le président (il ne faut pas se faire d'illusions...) mais également pour l'ensemble de nos concitoyens (bien que l'attachement du conseil à ce projet soit important, il faut préserver les grands équilibres budgétaires...) : cette dotation n'a pas vocation à être renouvelée, ce qui veut dire que pour les années suivantes, les revenus propres de l'association devront lui suffire.
- Cette somme est significative, mais elle devra être accompagnée par :
 - ➔ Les adhésions à la hauteur des attentes formulées par le bureau : les premiers signes sont d'ores et déjà encourageant, grâce notamment à la démarche de proximité entreprise par les membres du bureau qui sont allés à la rencontre des habitants pour expliquer l'objectif visé de la démarche entreprise,
 - ➔ Les dons ou subventions venant de divers horizons (CCPH, sponsoring,...),
 - ➔ Et surtout une saine gestion et une réelle maîtrise des dépenses (je n'ai aucun doute sur les capacités du bureau à cet égard !).
- Revenons à l'impact financier de ce projet sur les finances communales :
 - ➔ 50 000,00 € investis par RFF,
 - ➔ 1 000,00 € de financement CA pour la construction de la bergerie,
 - ➔ 2 500,00 € pris en charge par la commune pour les matériaux de constructions de la bergerie,
 - ➔ Et pour finir 2 500,00 € pour le lancement des activités de l'association.

Soit au total 5 000,00 € pour la part communale : c'est autant que ce qui a prélevé sur nos finances pour la rénovation des vestiaires du stade (projet réalisé en 2009-2010).

- Pour terminer, je tiens à renouveler mes remerciements à l'ensemble des bénévoles. Qu'ils se sentent soutenus dans leur action puisque celle-ci constitue le lien élémentaire de nos relations sociales au sein de notre collectivité de base, je veux parler de notre village de Trémoins.